



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 3 avril 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-CA34-03

ATTRIBUTION DE TITRES RESTAURANT AUX AGENTS DE LA REGIE REUNION THD

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à quatorze heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, Immeuble Emile HUGOT, 1 Rue Emile HUGOT – Technopole – 97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Normane OMARJEE,

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres titulaires :

Normane OMARJEE, Lorraine NATIVEL, Pascal PLANTE, Alain ABADIE

Représentant de Madame la Présidente de Région :

Mickaël HA-SUM – représentant du Directeur de la DAT (Direction de l'Attractivité du Territoire)

ÉTAIENT ABSENTS :

Membres titulaires :

Jean-Pierre CHABRIAT, Maya CESARI

Membres suppléants sans voix délibérative :

Anne CHANE-KAYE-BONE, Patricia PROFIL, Mickaël SIHOU

Représentante de la paierie Régionale :

Rose-Méry VELLIN – Comptable public

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres titulaires présents : 4

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

REÇU EN PREFECTURE

le 05/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-974-842430878-2024.04.03-D2024_CA34_

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération 2019-CA04-03 relative à l'attribution de titres restaurant aux agents de la régie Réunion THD

VU la délibération 2023-CA30-03 – Attribution de titres restaurants aux agents de la Régie Réunion THD,

VU le rapport 2024-CA34-03 – Attribution de titres restaurants aux agents de la Régie Réunion THD,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'approuver la modification de la valeur des titres restaurants attribués aux agents de la régie et de fixer le nouveau montant à 8 euros ;

La prise en charge par l'employeur reste de 50% à 4 euros ;

Les autres modalités du dispositif sont inchangées ;

ARTICLE 2 : D'autoriser le directeur à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Président de Réunion THD
Normane OMARJEE



Réunion THD
Immeuble Emilie HUGOT
1 Rue Emilie HUGOT - Technopole
97490 Sainte-Clotilde
SIRET : 842 430 878 00020 - APE : 6190Z
Tél Standard : 0262 150 170